

Stagiaire auprès de la voirie / des espaces verts / du service des eaux

Uniquement sollicité durant les mois de juillet et août, le stagiaire voirie / espace verts / service des eaux effectue principalement les divers travaux communaux, tels que le vidage des poubelles, l'entretien des espaces publics (pelouses, places de jeux, etc.), la livraison et la mise en place du matériel lors de manifestation, ainsi que tous travaux saisonniers. Il est placé sous la responsabilité des chefs d'équipe.

Critères	Conditions	Tenue	Comportement	Encadrement	Sécurité	Horaire
Age Dès 18 ans révolus et jusqu'à la fin de l'année des 23 ans	Travail physique et en extérieur	Adaptée au travail en extérieur, soit : - salopette de travail - chaussures de travail (montantes)	Ponctuel Poli Respectueux Proactif	Chefs équipe Voirie Espaces verts Eaux	Pharmacie de base	3 semaines en été
Domicile a) Orbe b) villages environnants		Autres matériels selon travaux fournis par la Commune	Suivre les instructions		Respecter les instructions données	07:00 – 12:00 13:15 – 16:15
Formation Ne pas être en apprentissage			Serviable, avoir le sens du service public		Prévention accident, instructions sur les consignes de sécurité	Repas de midi : libre
Fréquence Une fois					Pas de travaux dangereux	

Le contrat peut être interrompu si les instructions données ne sont pas suivies ou si le comportement n'est pas approprié.